

11 mars 2015 | *La Voix de l'Est*

Veut édulcorer ses règlements

pour discuter de leurs doléances. « On les a écoutés. Mais on n'a pas tout pris pour du cash. On ne virera pas le village et la montagne à l'envers. On veut trouver un juste milieu entre développement et protection de l'environnement », assure M. Dandenault.



— PHOTO ALAIN DION

«Pourquoi se lance-t-on là-dedans? Il y a un consensus dans la population pour limiter la construction en zone rurale et dans la montagne et pour protéger l'environnement», insiste Dominique Parent. L'ancienne conseillère municipale est la porte-parole d'un groupe de citoyens opposés aux projets de règlements de la Ville.

RETOUR EN ARRIÈRE

Les changements proposés par le conseil déplaisent à Dominique Parent. L'ancienne conseillère municipale, qui s'est faite la porte-parole d'un groupe de citoyens, y voit un retour en arrière. Ces changements, croit-elle, auront pour effet de fragmenter encore plus le territoire, densifieront le secteur de la montagne et nuiront aux milieux naturels. «Il y a un consensus dans la population pour limiter la construction en zone rurale et dans la montagne et pour protéger l'environnement. Pourquoi le conseil se lance-t-il là-dedans?»

Mme Parent trouve inconcevable que l'administration municipale dise vouloir aider les jeunes ménages à accéder à la propriété. Les prix demandés pour ces terrains sont hors de portée pour ces derniers. « Ils ont de la difficulté à se loger, c'est vrai. C'est un problème complexe auquel il faut s'attaquer. Mais pas de cette façon », dit-elle.

Alléger les règles pour accroître la construction de maisons dans la montagne et pour aménager des entrées de cours est également une mauvaise idée, estime Mme Parent. Elle craint des impacts sur l'environnement, rappelant les problèmes vécus lors de fortes averses.

Mme Parent, qui a siégé de 2009 à 2013, croit toujours que le plan d'urbanisme répond aux attentes d'une majorité de citoyens. « On était confiants que le travail avait été bien fait. Le plan d'urbanisme allait faire en sorte que le territoire allait être protégé et que la Ville continuerait de se développer. On ne pensait pas qu'on reviendrait en arrière. »

Bon an, mal an, environ 25 logements sont construits à Sutton, selon l'urbaniste de la Ville, Réal Girard. Le maire Dandenault n'a pu dire combien de lots sont concernés par les nouveaux règlements proposés.



Une assemblée publique de consultation, portant sur les deux projets de règlements, aura lieu le samedi 21 mars, dès 9 h, à l'hôtel de ville. « On va écouter tous les citoyens », promet M. Dandenault.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)